


**ET VOTRE DROIT À VOIR  
L'AVENIR AVEC SÉRÉNITÉ,  
QUI SE BAT POUR ÇA ?**

**MUT'EPARGNE**

**L'ESPRIT  
SOLIDAIRE**



**MUTUELLES DE FRANCE** 

L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

Des placements soumis aux règles de l'assurance vie, avec une exonération totale des intérêts au bout de 8 ans (hors CSG et CRDS). Les capitaux sont transmis hors frais de succession : jusqu'à 152 500 € avant 70 ans et 30 500 € après 70 ans, par bénéficiaire.

## LE BON 50

... un moyen simple et efficace pour épargner en toute sécurité.

- Des versements par tranche de 50 € à votre rythme : vous les effectuez quand vous le souhaitez.
- Une épargne sécurisée, grâce au taux minimum d'intérêt annuel garanti (hors CSG, CRDS et RDS). Les intérêts sont acquis quoiqu'il arrive et si l'activité génère des excédents, vous en bénéficiez.
- Une vision d'avenir pour financer vos projets, protéger vos proches et assurer leur avenir.

## CAPISSIMO

... pour protéger votre patrimoine.

- Un placement en toute liberté : sur la base d'un versement mensuel minimum de 30 €, vous pouvez augmenter ou diminuer vos versements comme vous le souhaitez et effectuer des versements exceptionnels.
- Une épargne sécurisée, grâce au taux minimum d'intérêt annuel garanti (hors CSG, CRDS et RDS). Les intérêts sont acquis quoiqu'il arrive et si l'activité génère des excédents, vous en bénéficiez.
- Une vision d'avenir pour financer vos projets, protéger vos proches et assurer leur avenir, préparer votre retraite...

# MUT<sup>5</sup> ÉPARGNE

Ne sachant jamais ce que la vie nous réserve, anticiper reste le meilleur moyen de voir l'avenir en toute sérénité.

Soyez prévoyant et protéger vos proches quoiqu'il arrive...